

# L'impôt sur les successions dans les pays de l'OCDE

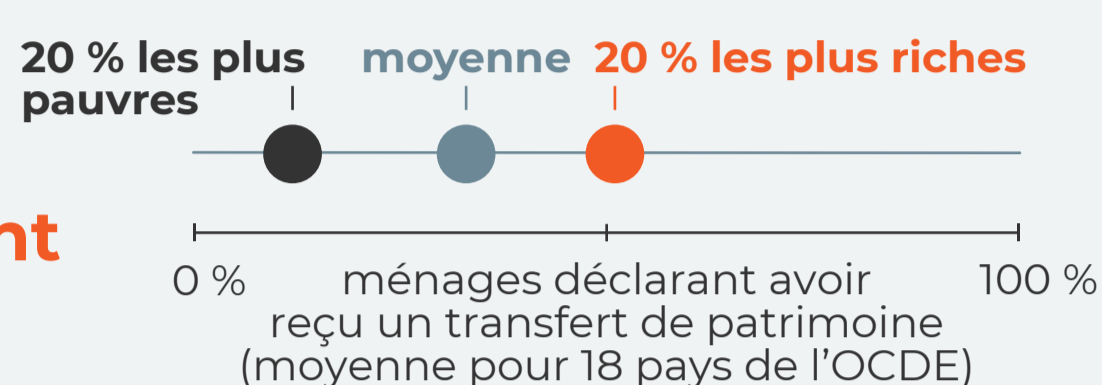
Le patrimoine des ménages est largement concentré au sommet de la distribution des richesses

En moyenne dans les pays de l'OCDE, **52 % du patrimoine total est détenu par les 10 % les plus riches.**



Les transferts de patrimoine sont courants, mais ils sont inégalement répartis et renforcent les inégalités

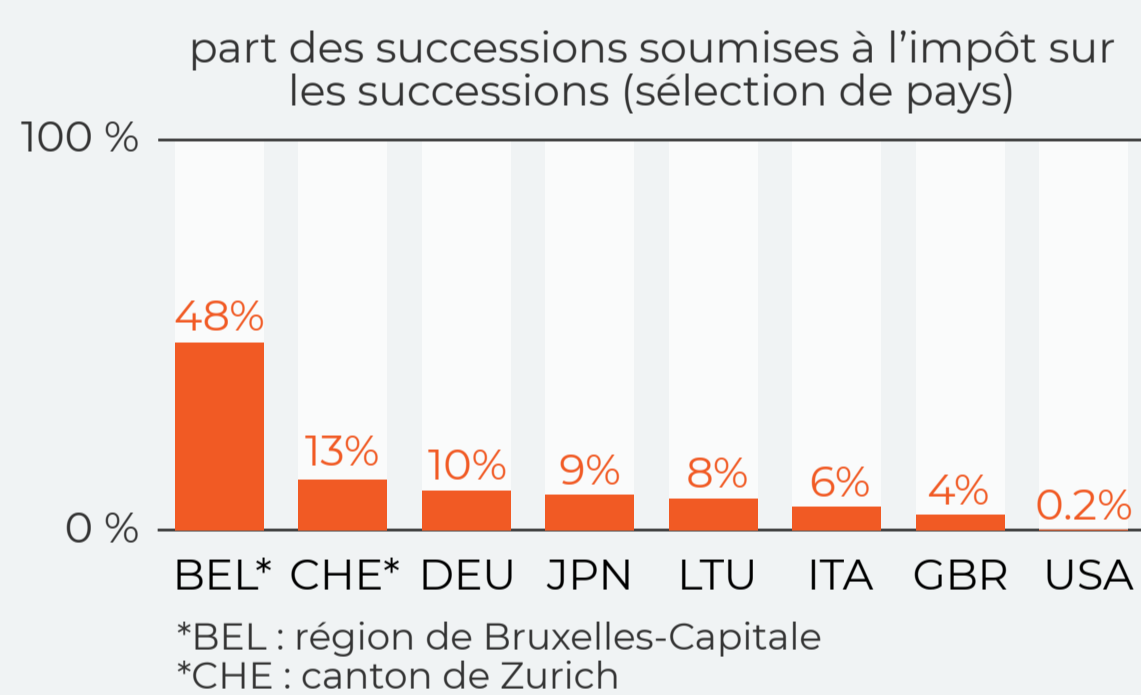
33 % des ménages déclarent avoir reçu un héritage ou un don important. **Les ménages les plus riches bénéficient plus fréquemment de ces transferts.**



Les héritages et donations que les ménages les plus riches déclarent avoir reçus sont près de **50 fois plus élevés en moyenne** que ceux déclarés par les ménages les plus modestes.

Les recettes générées par les impôts sur les successions et donations forment une très faible part des recettes fiscales

**24 pays de l'OCDE** taxent les successions. Dans ces pays, les impôts sur les successions et les donations ne représentent qu'une **très faible part du total des recettes.**



L'étroitesse des assiettes fiscales dans certains pays implique que **seule une minorité des successions sont taxées.**

Les abattements appliqués aux successions en faveur des enfants vont de **17 000 USD à plus de 11 millions USD.**

De nombreux pays appliquent un **traitement fiscal préférentiel** au transfert de certains actifs, comme les entreprises familiales, les résidences principales, les plans d'épargne retraite et les assurances vie.



Dans certains pays, **les taux effectifs d'imposition sont plus bas pour les ménages les plus riches**, notamment parce qu'ils ont tendance à détenir plus d'actifs bénéficiant d'allègements fiscaux.

## Recommandations et pistes de réformes



L'imposition des successions et des donations peut contribuer sensiblement à **renforcer l'égalité des chances** et **réduire les inégalités de patrimoine.**

Les impôts sur les successions doivent être bien conçus, la balance penchant plutôt en faveur d'un **impôt calculé en fonction du patrimoine reçu par chaque bénéficiaire**, et d'un **abattement pour les successions les plus faibles.**

Plutôt que de taxer séparément chaque transmission de patrimoine, appliquer aux bénéficiaires **un impôt sur l'ensemble des donations et héritages reçus à l'échelle d'une vie permettrait d'améliorer l'équité et de limiter l'optimisation fiscale.** Cette solution pourrait toutefois être source de complexités.

**Limiter les exonérations et les allègements fiscaux est essentiel** pour renforcer la collecte de recettes, mais aussi l'efficacité et l'équité des impôts sur les successions et les donations.